

TRANS'BOULOT

Association conventionnée SIAE
Président : Dominique HUNAUULT
Directeur : Pierre-Jean PETIT
BP 60008
57535 Marange Silvange
03 87 73 51 42
transboulot@free.fr

Référent mobilité
Christophe AMBROSINI
06 09 46 15 48
03 87 73 51 42
chrambro@yahoo.fr



TRANS'BOULOT

Activité

Insertion sociale et professionnelle

Domaines d'intervention : les activités de l'association sont réalisées dans le cadre de chantiers d'insertion. L'ensemble des salariés est recruté en contrat aidé.

Effectif : 51 salariés.

Territoires d'intervention

Trans'boulot a développé trois antennes mobilité en Meurthe-et-Moselle et une antenne mobilité en Moselle.

Sites d'implantation : Rosselange-Vallée de l'Orne, Joeuf-Pays de Briey, Longwy-Pays Haut, Crusnes-Petit-Puits.

Caractéristiques du territoire : Il s'agit des anciens territoires de l'activité sidérurgique et minière, aujourd'hui sinistrées. Le territoire est constitué à 80% d'espaces semi-urbains et à 20% d'espaces ruraux.

Motivation pour l'action

La création en 2000 de l'association Trans'boulot a été le fruit d'un questionnement simple : comment lutter efficacement contre le chômage des hommes et des femmes qui sont contraints au RMI ? Comment aider les jeunes sans ressources, les primo-accédants au marché de l'emploi, les travailleurs pauvres, les femmes isolées avec enfants, si les conditions minimales pour réussir une insertion professionnelle ne sont pas réunies (et tout particulièrement celles liées à l'autonomie et à la mobilité) ?

Le développement de l'emploi atypique contribue à accentuer la problématique mobilité : le CDD, le travail à temps partiel, le travail en horaires décalés, le travail intérimaire, le travail de nuit et en fin de semaine, etc. sont maintenant monnaie courante. Ces emplois atypiques, qui concernent

surtout les travailleurs peu qualifiés, imposent des mobilités dispersées et « désynchronisées » (Cf. Eric Le Breton). **Ainsi, les personnes les moins qualifiées sont celles qui doivent être le plus mobile. Or ce sont ces mêmes personnes qui ont les plus faibles moyens de mobilité.**

Le fondement de l'action de Trans'boulot est de **garantir la mise à disposition temporaire d'un moyen de transport à toute personne en difficulté d'insertion sociale et professionnelle**, dans l'optique d'accéder à l'emploi et/ou à la formation. En somme il s'agit de **permettre une insertion durable en favorisant l'accès et la mise à disposition d'outils et de moyens qui s'inscrivent autour du concept de mobilité solidaire.**



L'approche

La 1^{ère} Agence de Trans'boulot a vu le jour en 2001 dans la vallée de l'Orne. En 2005 et 2006, ont été ouvertes celles du Pays de Briey et du Pays-Haut. En 2008, est mis en œuvre le microcrédit personnel garanti d'aide à la mobilité. En avril 2010 est lancée la plate-forme mobilité et services du Petit-Puits. En février 2010 est créée l'Inter-association « Ecomobilité 57 ».

L'objectif d'une agence mobilité est de **fédérer et de mutualiser l'ensemble des solutions mobilité sur tout le territoire lorrain.**

Cette démarche, qui vise à être collective, doit permettre d'optimiser les réponses individuelles, notamment pour favoriser l'accès à l'emploi et aux services des personnes en insertion sociale et professionnelle.

Ces agences s'appuient sur l'existant et les porteurs locaux.

Intervention dans le champ de la mobilité

L'ensemble des dispositifs est soumis à des conditions d'éligibilité ; les prestations sont assurées après l'accord d'un prescripteur. Les activités des agences sont multiples et tendent à répondre à l'ensemble des besoins. Elles sont réalisées par des salariés en insertion dans le cadre de l'activité de production des ACI, qu'ils soient chauffeurs, administratifs, préparateurs de véhicule, agents de sécurité.



ACCOMPAGNEMENT

■ Micro-crédit personnel garanti

Le montant des prêts varie de 300 à 3 000 €. Ils interviennent sur de l'aide à la mobilité pour permettre l'accès ou le maintien dans l'emploi.



FORMATION

■ Aide à la conduite accompagnée

Ce service vise à ce que les publics des Missions Locales bénéficient d'heures de route dans le cadre de la conduite accompagnée. Cela doit permettre de diminuer le nombre d'heures de conduite pour le passage du permis de conduire ainsi que le coût tarifaire de l'assurance.

■ Formations spécifiques

L'association accompagne ses salariés vers les métiers suivants: conducteur poids lourds ou transport en commun, métiers de la logistique, de la sécurité, du nettoyage des véhicules.



PRODUCTION

■ Transport à la demande

Le service de ramassage fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, les tarifs étant compris entre 2 et 6 € par jour. La prise en charge est limitée à 3 mois et peut être prolongée au cas par cas.

■ Location sociale de véhicules

Ce service est réservé aux bénéficiaires de minima sociaux et aux intérimaires. Le tarif est compris entre 7 et 10 € par jour, la prise en charge étant limitée à 3 mois.

■ Aire de covoiturage et services du Petit-Puits

Le Conseil général de Meurthe-et-Moselle a confié à Trans'boulot la gestion d'un parking dédié au covoiturage, en direction des travailleurs frontaliers allant au Luxembourg ou en Belgique. Pour compléter cette offre, le département a mis en place une navette entre Crusnes et la gare d'Audun-le-Tiche. L'association assure le gardiennage du site, et développe une activité de nettoyage écologique auto en direction des covoitureurs ainsi que des entreprises du secteur. Le tissu économique local est également associé au projet afin de compléter l'offre de services : pressing, dépôt de pain, livraison de panier légumes et / ou de fruits, etc.

■ Service mobilité ASE-PMI

A la demande du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Trans'boulot va assurer un service de transport collectif en direction des publics accompagnés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Maternelle Infantile du territoire du Pays-Haut.